



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°102



Sommaire : Vacances, Mouvement, Classe exceptionnelle, Temps partiel, Droits des enfants, Retraite



Chers collègues,
En ces premiers jours du mois de juillet je m'apprête à tourner la page de l'éducation nationale.

J'ai une pensée pour les collègues du syndicat.

J'ai eu la chance d'avoir réalisé une carrière sereine.
Mais chaque fois que j'ai eu besoin du syndicat j'ai toujours obtenu une écoute attentive et une mobilisation immédiate.

Je resterai bien sûr syndiqué en tant que retraité.
Amicalement



Bientôt la cloche de sortie des classes.

Toute l'équipe du SNUipp-FSU vous souhaite de très belles vacances bien méritées !

Un au-revoir particulier aux collègues qui prennent leur retraite, nous leur souhaitons une très belle continuation !

Le courrier et les mails seront relevés régulièrement durant l'été.



**** Du 8 au 12 juillet:**

le SNUipp-FSU sera ouvert tous les matins (9h – 12h)

**** Lundi 15 juillet et Mercredi 17 Juillet:**

ouvert la journée car veille et lendemain du groupe de travail mouvement prévu le Mardi 16/07

Pour les directeur-trices ou collègues qui souhaiteraient nous laisser des coordonnées pour que les collègues affectés puissent les contacter, vous pouvez nous adresser un mail dans ce sens.



Mouvement provisoire 2019

Si ce n'est déjà fait COPIE au SNUipp-FSU de votre fiche d'extension + courrier

Groupe de travail le 16 Juillet

Notre dossier ici



CAPD : 4 juillet - De par sa représentativité, le SNUipp-FSU était le seul syndicat présent

80 promotions au titre du vivier 1 (64 en 2018) 26 promotions au titre du vivier 2 (15 en 2018)

6 promotions au titre de l'échelon spécial pour 18 possibilités

Le SNUipp-FSU a prévenu tous les collègues concernés

Au titre du vivier 1; 26 avis excellents, 34 très satisfaisants, 130 satisfaisants

Barème dernière promue : 67 points 5° échelon avec 10 mois 29 jours d'ancienneté

Au titre du vivier 2 : 8 excellents, 6 très satisfaisants, 26 très satisfaisants

Barème dernière promue : 79 points

Certains collègues étaient éligibles au titre des 2 viviers

Pour information, le nombre de promus était de 1,43% en 2017, il passe à 2,86% en 2018, il continuera d'augmenter jusqu'en 2023 pour atteindre 10% du corps.



APPELS A CANDIDATURE / POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES

- Conseiller pédagogique dans la circonscription de Nice 1
- Conseiller pédagogique dans la circonscription de Vence

Candidature par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)

Avant le 10 JUILLET

copies AU SNUipp-FSU POUR SUIVI

Tout est **ici**



TEMPS PARTIEL 2019 : 2ème "vague" d'entretiens ... et 2ème vague de refus -

Ils ont été adressés dans WEBMAIL

Recours possibles en CAPD avant le 11 JUILLET

COPIE au SNUipp-FSU

CAPD a priori en SEPTEMBRE pas avant (date à suivre)

Le SNUipp-Fsu met à disposition un modèle de saisine de la CAPD pour chaque collègue qui se ferait refuser sa demande de temps partiel.

A envoyer de votre boîte mail professionnelle en mettant le courrier en PJ + les justificatifs éventuels

à votre IEN de circonscription + directement à l'IA à : ia06-dipe2@ac-nice.fr

et surtout envoyez un double au SNUipp-FSU.

Sans recours des intéressés, les délégués du SNUipp-FSU ne pourront intervenir en CAPD.

modèle de recours



Droits des enfants, c'est classe !

Un collectif d'organisations dont ATD Quart Monde, Amnesty international, le SNUipp et la FSU met en ligne un kit pédagogique pour aborder avec les enfants de 7 à 13 ans la problématique des droits de l'enfant.

Un dossier très complet alors que le 20 novembre la Convention internationale des droits de l'enfant fête ses 30 ans.

« Mettre en lumière les droits des enfants et en favoriser la connaissance », tel est l'objectif du kit pédagogique édité par ATD Quart Monde à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Il s'adresse en priorité aux enfants de 7 à 13 ans mais aussi aux plus jeunes avec de nombreux supports pédagogiques et activités adaptées permettant de travailler ces droits fondamentaux : droit à l'éducation, droit à la liberté d'information, droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité...

Les 32 pages regroupent des informations claires mais aussi des jeux, des puzzles et toutes sortes d'activités qui vont de l'atelier d'écriture poétique à la photo. Des outils utilisables tout au long de l'année.

Le dossier téléchargeable ici



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

Conserver "le bénéfice de la limite d'âge : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension peut être important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre cette limite d'âge.

Le prolongement d'activité au delà de la limite d'âge du corps d'origine n'est possible que dans la limite de 10 trimestres dans le cas général.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

